

# Des détenus concentrés sur l'art abstrait

**Un atelier d'art abstrait pendant lequel les détenus étaient invités à peindre eux-mêmes a été très apprécié par les intéressés. Une initiative qui donne des idées.**



**Une technique assez facile : on laisse couler la peinture sur la toile au gré de ses envies.**

C'était peut-être la dernière séance, intitulée atelier art abstrait. Une petite dizaine de personnes détenues y participent dans une salle située non loin du rond-point (là où convergent les sections de la prison). L'atelier est animé par un jeune artiste de 25 ans, Silvère Jarrosson. Il y a encore quelques mois, cet atelier n'était pas prévu par la direction de la maison d'arrêt de Douai-Cuincy, représentée par Dabia Lebreton. Il se trouve que Denis Lamy, président de l'association culturelle APEPAC, est également assesseur à la commission de discipline de la maison d'arrêt. Au hasard d'une discussion, il a parlé de son association et de sa rencontre avec un artiste parisien à la technique déconcertante. Tout de suite, Dabia Lebreton et son adjoint Emmanuel Riehl ont signé un contrat pour que Silvère Jarrosson vienne animer six ateliers. Le dernier a eu lieu le dernier mercredi de mars. Pendant six séances, les personnes détenues étaient initiées à une technique particulière de l'art abstrait : une grande toile blanche sur laquelle on fait couler la peinture, on l'humidifie, on souffle dessus pour créer une oeuvre originale. Et « ça a matché avec les détenus dès la première intervention », disent tous les organisateurs. Les détenus essayent, imaginent ce que ça va donner sur la toile ; leurs tableaux changent complètement minute après minute. Ils aspergent un peu d'eau, utilisent pinceaux et rouleaux. On entendrait une mouche voler tant ils sont concentrés sur leurs oeuvres. « Je ne souhaite pas forcément qu'ils fassent la même chose que moi. Il ne s'agit pas de faire du copier-coller de mes tableaux. Il se trouve que ma technique est facile à prendre en main », admet le jeune artiste. Et chacun s'est approprié cette technique et l'utilise selon son propre sens artistique pour arriver à des tableaux dignes de figurer dans une exposition d'art contemporain. Les oeuvres produites pendant ces six semaines donneront peut-être lieu à une exposition à l'intérieur de la prison voire à l'extérieur. En attendant, Dabia Lebreton et sa collègue de la direction interrégionale des services pénitentiaires ont demandé aux détenus de leur offrir un tableau pour leur bureau...

C'était peut-être la dernière séance, intitulée atelier art abstrait. Une petite dizaine de personnes détenues y participent dans une salle située non loin du rond-point (là où convergent les sections de la prison). L'atelier est animé par un jeune artiste de 25 ans, Silvère Jarrosson. Il y a encore quelques mois, cet atelier n'était pas prévu par la direction de la maison d'arrêt de Douai-Cuincy, représentée par Dabia Lebreton. Il se trouve que Denis Lamy, président de l'association culturelle APEPAC, est également assesseur à la commission de discipline de la maison d'arrêt. Au hasard d'une discussion, il a parlé de son association et de sa rencontre avec un artiste parisien à la technique déconcertante. Tout de suite, Dabia Lebreton et son adjoint Emmanuel Riehl ont signé un contrat pour que Silvère Jarrosson vienne animer six ateliers. Le dernier a eu lieu le dernier mercredi de mars. Pendant six séances, les personnes détenues étaient initiées à une technique particulière de l'art abstrait : une grande toile blanche sur laquelle on fait couler la peinture, on l'humidifie, on souffle dessus pour créer une oeuvre originale. Et « ça a matché avec les détenus dès la première intervention », disent tous les organisateurs. Les détenus essayent, imaginent ce que ça va donner sur la toile ; leurs tableaux changent complètement minute après minute. Ils aspergent un peu d'eau, utilisent pinceaux et rouleaux. On entendrait une mouche voler tant ils sont concentrés sur leurs oeuvres. « Je ne souhaite pas forcément qu'ils fassent la même chose que moi. Il ne s'agit pas de faire du copier-coller de mes tableaux. Il se trouve que ma technique est facile à prendre en main », admet le jeune artiste. Et chacun s'est approprié cette technique et l'utilise selon son propre sens artistique pour arriver à des tableaux dignes de figurer dans une exposition d'art contemporain. Les oeuvres produites pendant ces six semaines donneront peut-être lieu à une exposition à l'intérieur de la prison voire à l'extérieur. En attendant, Dabia Lebreton et sa collègue de la direction interrégionale des services pénitentiaires ont demandé aux détenus de leur offrir un tableau pour leur bureau...

C'était peut-être la dernière séance, intitulée atelier art abstrait. Une petite dizaine de personnes détenues y participent dans une salle située non loin du rond-point (là où convergent les sections de la prison). L'atelier est animé par un jeune artiste de 25 ans, Silvère Jarrosson. Il y a encore quelques mois, cet atelier n'était pas prévu par la direction de la maison d'arrêt de Douai-Cuincy, représentée par Dabia Lebreton. Il se trouve que Denis Lamy, président de l'association culturelle APEPAC, est également assesseur à la commission de discipline de la maison d'arrêt. Au hasard d'une discussion, il a parlé de son association et de sa rencontre avec un artiste parisien à la technique déconcertante. Tout de suite, Dabia Lebreton et son adjoint Emmanuel Riehl ont signé un contrat pour que Silvère Jarrosson vienne animer six ateliers. Le dernier a eu lieu le dernier mercredi de mars. Pendant six séances, les personnes détenues étaient initiées à une technique particulière de l'art abstrait : une grande toile blanche sur laquelle on fait couler la peinture, on l'humidifie, on souffle dessus pour créer une oeuvre originale. Et « ça a matché avec les détenus dès la première intervention », disent tous les organisateurs. Les détenus essayent, imaginent ce que ça va donner sur la toile ; leurs tableaux changent complètement minute après minute. Ils aspergent un peu d'eau, utilisent pinceaux et rouleaux. On entendrait une mouche voler tant ils sont concentrés sur leurs oeuvres. « Je ne souhaite pas forcément qu'ils fassent la même chose que moi. Il ne s'agit pas de faire du copier-coller de mes tableaux. Il se trouve que ma technique est facile à prendre en main », admet le jeune artiste. Et chacun s'est approprié cette technique et l'utilise selon son propre sens artistique pour arriver à des tableaux dignes de figurer dans une exposition d'art contemporain. Les oeuvres produites pendant ces six semaines donneront peut-être lieu à une exposition à l'intérieur de la prison voire à l'extérieur. En attendant, Dabia Lebreton et sa collègue de la direction interrégionale des services pénitentiaires ont demandé aux détenus de leur offrir un tableau pour leur bureau...

C'était peut-être la dernière séance, intitulée atelier art abstrait. Une petite dizaine de personnes détenues y participent dans une salle située non loin du rond-point (là où convergent les sections de la prison). L'atelier est animé par un jeune artiste de 25 ans, Silvère Jarrosson. Il y a encore quelques mois, cet atelier n'était pas prévu par la direction de la maison d'arrêt de Douai-Cuincy, représentée par Dabia Lebreton. Il se trouve que Denis Lamy, président de l'association culturelle APEPAC, est également assesseur à la commission de discipline de la maison d'arrêt. Au hasard d'une discussion, il a parlé de son association et de sa rencontre avec un artiste parisien à la technique déconcertante. Tout de suite, Dabia Lebreton et son adjoint Emmanuel Riehl ont signé un contrat pour que Silvère Jarrosson vienne animer six ateliers. Le dernier a eu lieu le dernier mercredi de mars. Pendant six séances, les personnes détenues étaient initiées à une technique particulière de l'art abstrait : une grande toile blanche sur laquelle on fait couler la peinture, on l'humidifie, on souffle dessus pour créer une oeuvre originale. Et « ça a matché avec les détenus dès la première intervention », disent tous les organisateurs. Les détenus essayent, imaginent ce que ça va donner sur la toile ; leurs tableaux changent complètement minute après minute. Ils aspergent un peu d'eau, utilisent pinceaux et rouleaux. On entendrait une mouche voler tant ils sont concentrés sur leurs oeuvres. « Je ne souhaite pas forcément qu'ils fassent la même chose que moi. Il ne s'agit pas de faire du copier-coller de mes tableaux. Il se trouve que ma technique est facile à prendre en main », admet le jeune artiste. Et chacun s'est approprié cette technique et l'utilise selon son propre sens artistique pour arriver à des tableaux dignes de figurer dans une exposition d'art contemporain. Les oeuvres produites pendant ces six semaines donneront peut-être lieu à une exposition à l'intérieur de la prison voire à l'extérieur. En attendant, Dabia Lebreton et sa collègue de la direction interrégionale des services pénitentiaires ont demandé aux détenus de leur offrir un tableau pour leur bureau...

C'était peut-être la dernière séance, intitulée atelier art abstrait. Une petite dizaine de personnes détenues y participent dans une salle située non loin du rond-point (là où convergent les sections de la prison). L'atelier est animé par un jeune artiste de 25 ans, Silvère Jarrosson. Il y a encore quelques mois, cet atelier n'était pas prévu par la direction de la maison d'arrêt de Douai-Cuincy, représentée par Dabia Lebreton. Il se trouve que Denis Lamy, président de l'association culturelle APEPAC, est également assesseur à la commission de discipline de la maison d'arrêt. Au hasard d'une discussion, il a parlé de son association et de sa rencontre avec un artiste parisien à la technique déconcertante. Tout de suite, Dabia Lebreton et son adjoint Emmanuel Riehl ont signé un contrat pour que Silvère Jarrosson vienne animer six ateliers. Le dernier a eu lieu le dernier mercredi de mars. Pendant six séances, les personnes détenues étaient initiées à une technique particulière de l'art abstrait : une grande toile blanche sur laquelle on fait couler la peinture, on l'humidifie, on souffle dessus pour créer une oeuvre originale. Et « ça a matché avec les détenus dès la première intervention », disent tous les organisateurs. Les détenus essayent, imaginent ce que ça va donner sur la toile ; leurs tableaux changent complètement minute après minute. Ils aspergent un peu d'eau, utilisent pinceaux et rouleaux. On entendrait une mouche voler tant ils sont concentrés sur leurs oeuvres. « Je ne souhaite pas forcément qu'ils fassent la même chose que moi. Il ne s'agit pas de faire du copier-coller de mes tableaux. Il se trouve que ma technique est facile à prendre en main », admet le jeune artiste. Et chacun s'est approprié cette technique et l'utilise selon son propre sens artistique pour arriver à des tableaux dignes de figurer dans une exposition d'art contemporain. Les oeuvres produites pendant ces six semaines donneront peut-être lieu à une exposition à l'intérieur de la prison voire à l'extérieur. En attendant, Dabia Lebreton et sa collègue de la direction interrégionale des services pénitentiaires ont demandé aux détenus de leur offrir un tableau pour leur bureau...

C'était peut-être la dernière séance, intitulée atelier art abstrait. Une petite dizaine de personnes détenues y participent dans une salle située non loin du rond-point (là où convergent les sections de la prison). L'atelier est animé par un jeune artiste de 25 ans, Silvère Jarrosson. Il y a encore quelques mois, cet atelier n'était pas prévu par la direction de la maison d'arrêt de Douai-Cuincy, représentée par Dabia Lebreton. Il se trouve que Denis Lamy, président de l'association culturelle APEPAC, est également assesseur à la commission de discipline de la maison d'arrêt. Au hasard d'une discussion, il a parlé de son association et de sa rencontre avec un artiste parisien à la technique déconcertante. Tout de suite, Dabia Lebreton et son adjoint Emmanuel Riehl ont signé un contrat pour que Silvère Jarrosson vienne animer six ateliers. Le dernier a eu lieu le dernier mercredi de mars. Pendant six séances, les personnes détenues étaient initiées à une technique particulière de l'art abstrait : une grande toile blanche sur laquelle on fait couler la peinture, on l'humidifie, on souffle dessus pour créer une oeuvre originale. Et « ça a matché avec les détenus dès la première intervention », disent tous les organisateurs. Les détenus essayent, imaginent ce que ça va donner sur la toile ; leurs tableaux changent complètement minute après minute. Ils aspergent un peu d'eau, utilisent pinceaux et rouleaux. On entendrait une mouche voler tant ils sont concentrés sur leurs oeuvres. « Je ne souhaite pas forcément qu'ils fassent la même chose que moi. Il ne s'agit pas de faire du copier-coller de mes tableaux. Il se trouve que ma technique est facile à prendre en main », admet le jeune artiste. Et chacun s'est approprié cette technique et l'utilise selon son propre sens artistique pour arriver à des tableaux dignes de figurer dans une exposition d'art contemporain. Les oeuvres produites pendant ces six semaines donneront peut-être lieu à une exposition à l'intérieur de la prison voire à l'extérieur. En attendant, Dabia Lebreton et sa collègue de la direction interrégionale des services pénitentiaires ont demandé aux détenus de leur offrir un tableau pour leur bureau...



L'Observateur du Douaisis

5 Apr 2018

3